

CESSATION D'UTILISATION DES PROTECTIONS OCULAIRES NUPROL BATTLE PRO, NUPROL AIRSOFT SPECS ET NUPROL AIRSOFT GLASSES

La Fédération Française d'Airsoft appelle les pratiquants à cesser immédiatement l'utilisation des protections oculaires suivantes :

- Nuprol Battle Pro
- Nuprol Airsoft Specs
- Nuprol Airsoft Glasses

Bien que ces modèles aient pu être commercialisés avec un marquage EN 166 B, des éléments nous ont alertés sur de sérieux problèmes de conformité. Une vérification effectuée auprès du fabricant et du fournisseur a permis de confirmer ce défaut.

Le fabricant et le fournisseur ont d'ores et déjà procédé au retrait des produits depuis 2024 et ont signalé le problème aux autorités compétentes (DGCCRF). La FFA tient à souligner la transparence et le sérieux qu'ils ont mis en œuvre pour corriger rapidement la situation.

Cependant, il est possible que certains modèles soient encore utilisés sur les terrains. Ces lunettes doivent désormais être considérées comme inadaptées à la pratique de l'Airsoft et ne doivent plus être portées en jeu. Les joueurs qui en disposent sont invités à les retirer de leur équipement et à se rapprocher de leur revendeur pour toute question relative à la prise en charge.

La FFA rappelle que la sécurité oculaire est un prérequis absolu. En cas de doute sur un Équipement de Protection Individuelle (EPI), il convient de ne pas l'utiliser tant que sa conformité n'a pas été formellement établie.

Pour en savoir plus sur les normes et les EPI, n'hésitez pas à consulter notre documentation officielle : <https://ffairsoft.org/epi>

Benoit MARIUS,
Président de la Fédération Française d'Airsoft

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !